



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 26 mai 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidats du centre de **LORMONT** (33) à :

DAVID Amandine
DUVIGNACQ Justine
FEBBRARI Elodie
GENAY Mélissa
HAYET Charlene
LAHARY Marion [avec les félicitations du jury]
LALANDE Elodie
DUVAL épouse LÉTY Alexandra
ROBIN épouse MESNIER Agnès
PERONNET Sandrine
PUYAU-PUYALET Caroline
SÉNAC Florence
UTRILLA Thibaut



Fait à Paris, le 26 mai 2014,
le président de jury,

Olivier CLARHAUT